

CHARTRE DE CONFIANCE HÔTELLERIE RESTAURATION

Un engagement à adopter de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines et qui permet de bénéficier d'outils RH gratuits

 **INDIVIDUEL****GRATUIT**

OBJECTIFS

> Réussir les recrutements et fidéliser le personnel

CONTENU DE LA PRESTATION

> Les professionnels qui adhèrent à la Charte de Confiance bénéficient d'une boîte à outils comprenant une trentaine de documents pour faciliter et améliorer les conditions de recrutement et de travail (fiches de postes, contrat type, trame d'entretien d'embauche, prévention des risques, modèles de règlement intérieur, etc) : un kit intégré, mis à jour et enrichi d'infos utiles sur un extranet dédié aux signataires, en ligne courant mai 2013.

> Ce dispositif régional des CCI de PACA s'appuie sur un partenariat avec l'Etat (DIRECCTE), la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la direction régionale de Pôle emploi, l'Union des Métiers et Industrie de l'Hôtellerie PACA et la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air PACA.

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnel du tourisme

LES +

> L'accès à des outils RH simples et pragmatiques adaptés à son secteur d'activité

MODALITÉS PRATIQUES

> Durée :

> Lieu : Marseille Provence

